

A L'ISSUE DE L'ÉLECTION, L'EMPLOYEUR DOIT TRANSMETTRE (dans les 15 jours) :



MINISTÈRE DU TRAVAIL

# PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE MEMBRES SUPPLÉANTS



## CSE

### EL 05

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct.  
Il est recommandé d'utiliser l'outil d'aide à la saisie des procès-verbaux sur [www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr](http://www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr)  
Une notice expliquant le renseignement des procès-verbaux d'élections professionnelles peut également y être téléchargée

1 exemplaire du procès-verbal d'élection au centre de traitement des élections professionnelles à l'adresse suivante :

CTEP  
TSA 79104  
76934 ROUEN CEDEX 9

2 exemplaires du procès-verbal à l'agent de contrôle de l'inspection du travail

1 copie du procès-verbal d'élection à chaque syndicat ayant présenté une liste de candidats et/ou ayant participé à la négociation du protocole d'accord pré-électoral

MS1

<p>I ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DÉROULÉE L'ÉLECTION</p> <p>SIRET de l'établissement : <u>517169828800035</u></p> <p>Raison sociale : <u>POLYNT COMPOSITES FRANCE</u></p> <p>Adresse : <u>ROUTE D'ARRAS</u> <u>CS 50019</u></p> <p>Code postal : <u>62320</u> Ville : <u>DANICU</u></p> <p>Numéro de convention collective (IDCC) : <u>0044</u> <i>Mention indispensable</i></p> <p>Autres établissements concernés par l'élection : <i>Liste à compléter au verso cadre VIII</i></p> <p>INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION DONNANT LIEU À PROCÈS-VERBAL</p> <p>Durée du mandat des élus : <u>4</u> années ou bien <u>  </u> mois (si élection partielle)</p> <p>Nombre total de collèges électoraux que comporte votre élection CSE : <u>5</u></p> <p>S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : <input type="checkbox"/></p> <p style="text-align: center;"><i>(suite au verso, cadres IX et X)</i></p> <p>INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION PRÉCÉDENTE</p> <p>Date du précédent scrutin (JJ/MM/AAAA) : <u>10/7/2012</u></p> <p>SIRET déclaré lors de la précédente élection professionnelle, si différent : <u>  </u></p>	<p>II COLLÈGE CONCERNÉ</p> <p>DÉNOMINATION DU COLLÈGE ÉLECTORAL : <i>Ne cocher qu'une case</i></p> <p>Collège unique <input type="checkbox"/></p> <p>1<sup>er</sup> collège : ouvriers, employés <input type="checkbox"/></p> <p>2<sup>ème</sup> collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres <input type="checkbox"/></p> <p>3<sup>ème</sup> collège : ingénieurs et cadres <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Autre collège <input type="checkbox"/></p> <p>COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : <i>(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans le collège électoral sélectionné dans le cadre précédent)</i></p> <p>Ouvriers <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/></p> <p>Employés <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/></p> <p>Techniciens <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/></p> <p>Agents de maîtrise <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/></p> <p>Ingénieurs <input type="checkbox"/> 5 <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Cadres <input type="checkbox"/> 6 <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Autres : <u>  </u> 7 <input type="checkbox"/></p> <p><i>(préciser)</i></p> <p><i>Ex : journalistes, pilotes...</i></p>
--	--

<p>III RÉSULTATS DU 1<sup>ER</sup> TOUR DES ÉLECTIONS</p> <p>Date du 1<sup>er</sup> tour (JJ/MM/AAAA) : <u>10/4/2013</u></p> <p>Horaire d'ouverture du scrutin : <u>10h30</u> Horaire de clôture du scrutin : <u>15h30</u></p> <p>Y a-t-il eu carence de candidatures dans ce collège : (cocher) Non <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>A. Nombre d'électeurs inscrits A = <u>28</u></p> <p>B. Nombre de votants B = <u>  </u></p> <p>C. Bulletins blancs ou nuls C = <u>  </u></p> <p>D. Suffrages valablement exprimés (B - C) D = <u>  </u></p> <p>Le quorum a-t-il été atteint ?</p> <p>QUORUM = E = <math>\frac{A}{2}</math> = <math>\frac{  }{2}</math> = <u>  </u></p> <p><input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E</p> <p><input type="checkbox"/> Oui si D est supérieur ou égal à E</p> <p>Nombre de listes présentées au premier tour : L = <u>10</u></p> <p>Nombre de sièges à pourvoir par le collège : P = <u>11</u></p> <p>Quotient électoral (2 décimales) :</p> <p>G = <math>\frac{D}{P}</math> = <math>\frac{  }{  }</math> = <u>  </u></p>			
--	--	--	--

Sexe	Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat, telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (total = D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$ (2 décimales)	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste, inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{K+1}{V}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS Porter la mention «Élu» ou «Élue»	Nombre d'élus par liste
									1 <sup>er</sup> siège	2 <sup>ème</sup> siège	3 <sup>ème</sup> siège		
1	2a	2b	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13

<p>IV Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote pour le 1<sup>er</sup> tour :</p> <p>Nom et prénom      Organisation syndicale (le cas échéant)      Signature</p> <p><u>MEYAN Pascale</u>      <u>  </u>      <u>  </u></p> <p><u>DESBRAY Vincent</u>      <u>  </u>      <u>  </u></p> <p><u>LABOUR Lucie</u>      <u>  </u>      <u>  </u></p>			<p>V Si une ou plusieurs listes communes (ententes syndicales) se sont présentées au 1<sup>er</sup> tour, indiquez pour chacune :</p> <p>NOM de la liste commune      Nom des syndicats entrant dans cette liste      Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats      Répartitions des suffrages entre organisations (en%)</p> <p> </p> <p> </p> <p> </p>			
---	--	--	---	--	--	--

Signature of the inspector: *Lucie Labour*

Stamp: **ARRAS** (Circular stamp of the Labor Inspectorate, Arras, with date 09/04/2013)

Feuillet n°    /   

Dans le cas où la taille du présent imprimé ne permettrait pas de faire apparaître l'ensemble des listes des candidats, il conviendrait d'annexer un second feuillet en y rappelant l'identification de l'entreprise et du collège et en faisant apparaître la mention «suite».